

DCM_2025_04_06

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 27 SEPTEMBRE
2025**

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT,
M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE,
Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Joël PEYRE
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2025

6

ACTION CULTURELLE : Attribution d'une subvention d'investissement exceptionnelle pour l'association Théâtre des Halles

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le Théâtre des Halles sollicite la Ville d'Avignon afin qu'elle cofinance de manière exceptionnelle des travaux de réparation du système de climatisation du théâtre.

En effet, lors de l'entretien par une entreprise spécialisée, en amont de l'été, le système a cédé (salle chapitre, loges, bureaux). Sans système de climatisation, le Théâtre des Halles ne pouvait recevoir de public. Les travaux ont donc été effectués dans l'urgence afin de refroidir la salle et les bureaux durant la période estivale.

Ce nouveau système réversible (chaud/froid) sera plus respectueux de l'environnement et plus performant que l'installation existante (chaudière à fioul).

Il est rappelé que le Théâtre des Halles est l'un des théâtres permanents et historiques de la ville d'Avignon, qu'il propose à l'année de nombreuses activités culturelles pour différents publics et une programmation de grande qualité.

Il fait partie des acteurs culturels conventionnés par la Ville. En 2025, la Convention pluriannuelle d'objectifs a été renouvelée pour 3 ans (2025-2027) et une subvention de fonctionnement de 192 000 euros a été versée à l'association.

Il convient donc d'autoriser la signature de la convention financière annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,

Vu la convention financière annexée.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement de 1000 € pour l'année 2025 à l'association Théâtre des Halles ;
- **APPROUVE** la convention financière d'investissement, en annexe de la présente délibération ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 20 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/09/2025

ACTE PUBLIE LE 30/09/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :